

Témoignage autour de la nouvelle Constitution Marocaine

*Prof. Michel Capasso
Président de la Fondazione Mediterraneo*

Aujourd'hui le Maroc entre dans la Maison des grandes démocraties par le truchement du pacte politique instauré depuis les années 90 du siècle dernier et par le projet de la nouvelle Constitution qui fera passer le Maroc d'une transition prolongée à une réelle démocratie.

Les racines de ce nouveau défi pour le développement et la démocratie sont dans l'aboutissement du processus démocratique, vers lequel Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu aille Son Ame - a su mener Son Pays, qui restera un des sommets de l'œuvre politique du Souverain, soulignant qu'en réussissant ce défi Sa Majesté le Roi a désavoué les prédicateurs qui diagnostiquaient une supposée incompatibilité structurelle, naturelle et permanente entre l'Islam et la démocratie.

En instituant pour la première fois dans le monde arabe, et sur la majeure partie de la Rive Sud de la Méditerranée, la pratique de l'alternance, Sa Majesté le Roi Hassan II a offert non seulement à Son Peuple, mais à l'ensemble des peuples arabes, un motif de fierté et d'espérance.

Sur ce chemin, Sa Majesté Mohammed VI a su comprendre les exigences de Son Peuple et cette nouvelle Constitution - avec des piliers fondamentaux pour le renforcement de la démocratie et des droits humains - constituera un élément majeur et porteur d'une nouvelle phase de l'histoire du Maroc fondée sur la paix et sur une politique de consécration constitutionnelle du Maroc uni des Régions.

Avec ce choix le Maroc sera voué à la démocratie et au développement humain, durable et intégré dans le cadre de l'Unité de l'Etat de la Nation et de l'intégrité territoriale avec le respect des principes d'équilibre et de solidarité nationale et régionale.